

Zeitschrift:	Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber:	Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band:	35 (1942)
Heft:	2
Artikel:	Compte rendu de la Société paléontologique suisse : 21me Assemblée annuelle : le 30 août à Sion
Autor:	[s.n.]
Kapitel:	A: Rapport du Comité pour l'année 1941/42
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-160257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte rendu de la Société paléontologique suisse.

21^{me} Assemblée annuelle

le 30 août 1942 à Sion.

A. Rapport du Comité pour l'année 1941/42.

En commençant ce rapport, j'ai le triste devoir de rappeler le décès de M. le Dr. HANS GEORG STEHLIN, survenu le 18 novembre 1941. Nous avions eu le plaisir de le compter parmi nous lors de la dernière Assemblée tenue à Bâle, à l'organisation de laquelle il s'était vivement intéressé. Nous avions eu alors l'occasion de visiter les belles salles d'ostéologie comparée et de paléontologie des vertébrés du Musée de Bâle, qui resteront le vivant témoin d'une activité de plus de quarante années toutes consacrées au développement de ces collections, et notamment de celle des mammifères fossiles, une des plus riches d'Europe.

La production scientifique de H. G. STEHLIN, si considérable, est dans votre mémoire à tous. Elle est analysée dans les divers articles nécrologiques qui paraissent cette année et nous n'avons pas à y revenir dans ce rapport. Ce qui en fait la valeur et pourquoi STEHLIN peut être classé parmi les premiers paléomammologues de notre temps, c'est la conscience scrupuleuse avec laquelle il abordait chaque problème, s'attachant aux faits qu'il avait découverts et les interprétant sans se laisser conduire par des théories toutes faites ou qu'il n'avait pas contrôlées lui-même. L'interprétation qu'il proposait était toujours basée sur une expérience et sur une connaissance d'un nombre étonnant de collections qu'il avait examinées un peu partout en Europe, de matériaux qu'il avait recueillis systématiquement et classés dans les séries comparatives qui font la richesse et l'originalité du Musée de Bâle.

C'est à STEHLIN que sont redevables en grande partie nos connaissances beaucoup plus précises qu'auparavant des divers phylums d'ongulés et de primates du tertiaire européen, ainsi que sur la succession des faunules et la stratigraphie de l'éocène, de l'oligocène et du miocène de France, ainsi que du sidérolithique et de la molasse de notre pays.

Enfin, que d'aperçus nouveaux les recherches de STEHLIN relatives aux faunes quaternaires et surtout sa monumentale monographie de la grotte de Cotencher, n'ont-elles pas développés sur les problèmes combien complexes que posent l'étude de la succession de ces faunes en relation avec les fluctuations des glaciers et la diversité des climats.

Nous voulons aujourd'hui nous borner à exprimer toute la reconnaissance que nous devons à H. G. STEHLIN, l'initiateur de la Société paléontologique suisse.

C'est en 1921 qu'à son instigation, une douzaine de nos collègues dont hélas plus de la moitié déjà nous a quittés, se réunissaient à Berne et décidaient de grouper géologues, stratigraphes, zoologistes et naturalistes dont les travaux et les

préoccupations s'appliquaient de préférence à l'étude des faunes fossiles, en une société de paléontologie qu'il présidait pendant les deux premières années. Dès lors, notre société, grâce à l'intérêt si actif qu'y prit H. G. STEHLIN, ne cessa de se développer et de rendre à la science paléontologique suisse les services que son initiateur attendait d'elle.

La 20^{ème} assemblée de notre société, au cours de laquelle 19 communications avaient été présentées procura à notre vénéré collègue une bien légitime satisfaction. C'est aussi avec une profonde reconnaissance que nous insistons ici sur le grand dévouement que mit H. G. STEHLIN à la direction et à la rédaction des Mémoires suisses de paléontologie qu'il présida depuis 1921 et au comité de rédaction desquelles il appartenait depuis 1908. Sous sa direction savante, nos « Mémoires » connurent des années florissantes.

La perte que nous faisons en HANS GEORG STEHLIN nous permet de mesurer la responsabilité qui nous incombe de continuer les belles traditions de travail consciencieux et probe qui caractérisèrent toute sa carrière de savant. Nous conserverons le lui un fidèle et respectueux souvenir.

Etat nominatif: Nous n'avons pas eu d'autre décès à déplorer parmi nos membres dont le nombre atteint ce jour le chiffre de 52 grâce à l'admission de 2 nouveaux membres, MM. le Professeur D. FRITZ LIEB et HANS SCHAUB, cand. geol., tous deux à Bâle.

Divers: L'année s'est écoulée depuis notre précédente assemblée sans incidents notables à signaler.

Le volume 63 des Mémoires suisses de paléontologie est en préparation.

Une subvention fédérale de 1000 frs a été accordée à notre société pour 1942 comme par le passé et nous ne pouvons qu'en être reconnaissants à nos hautes autorités fédérales qui malgré les temps toujours plus difficiles que nous traversons tiennent à soutenir nos efforts dans la mesure du possible.

La Société géologique suisse a décidé d'assurer pour les cinq prochaines années l'allocation annuelle de 300 frs à notre société; elle reconnaît par ce geste, d'une façon amicale, l'effort fait de leur côté par nos membres pour maintenir une publication digne des communications qu'ils présentent à nos séances. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Rapport financier: M. le Dr. P. BRÖNNIMANN, notre secrétaire-trésorier, présente les comptes pour l'année 1941 de la façon suivante:

Les recettes se sont élevées à	frs 6 967.45
Les dépenses à	<u>frs 3 578.55</u>
Du solde actif total de	frs 3 388.90
il faut défalquer frs 1 231.— qui sont remis à la commission de rédaction des Mémoires	<u>frs 1 231.—</u>
Il reste donc un solde net de	frs 2 157.90
à l'actif de notre société, dont il faut défalquer encore	<u>frs 1 639.20</u>
représentant les frais nets pour l'impression du compte rendu de la 20 ^{ème} assemblée. Ces frais s'étaient élevés à frs 3 315.25 dont frs 1 676.05 furent à la charge des auteurs.	
Le solde actif est donc de	<u>frs 518.70</u>

Fonds Tobler: Valeur nominale du capital frs 60 000.—

Solde au 1 ^{er} janvier 1941	frs 843.—
Intérêts 1941 moins frais de banque . . .	frs 1 907.50
	frs 2 750.50
Paiement à la rédaction des Mémoires	frs 1 519.50
Solde en faveur de la commission des	
Mémoires	frs 1 231.—

Au nom du Comité:

Le Président: P. REVILLIOD.

B. Séance administrative.

Le président donne lecture du rapport du Comité pour l'année 1941/42. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de feu le Dr. H. G. STEHLIN. Il est donné ensuite lecture du rapport suivant de la Commission des Mémoires suisses de Paléontologie:

Band 63 der Abhandlungen wird im Laufe dieses Herbstes erscheinen. Neben der schon im letzten Jahresbericht der S. P. G. erwähnten Arbeit von P. BRÖNNIMANN wird er noch weitere zwei Arbeiten enthalten: B. PEYER: Fossile Riesenschildkröten aus der oberen Süßwassermolasse der Umgebung von Zürich, mit 3 Tafeln und 25 Textfiguren, und P. BRÖNNIMANN: Eine Proporocyclina aus dem Eocaen von Venezuela, mit 2 Tafeln und 7 Textfiguren.

Die Kommission für die Schweizerischen Palaeontologischen Abhandlungen beantragt der S. P. G., die Druckkosten der letzteren Arbeit, deren Thema in das spezielle Arbeitsgebiet AUGUST TOBLERS fällt, aus den Zinsen des August-Tobler-Fonds zu decken. Diese Kosten sind auf ca. Fr. 880.— geschätzt. Der genaue Betrag kann erst nach Abschluss des Bandes mitgeteilt werden.

La proposition de la Commission des Mémoires est adoptée.

Sur la proposition des vérificateurs des comptes le rapport du trésorier est approuvé.

La cotisation annuelle est fixée comme les années précédentes à frs 15.— (frs 10.— pour les membres de la S.H.S.N.).

Il est procédé à l'élection du Comité pour le biennium 1943—1944. Sont désignés:

Président:	Dr. S. SCHAUB,
Vice-président:	Prof. Dr. J. KÄLIN,
Secrétaire-trésorier:	Dr. P. BRÖNNIMANN,
Membres adjoints:	Dr. J. HÜRZELER, Dr. E. KUHN.

Sont désignés comme vérificateurs des comptes pour l'année 1942:

MM. Prof. Dr. M. REICHEL et Dr. L. VONDERSCHMITT.